

Un Ministère d'instruction publique

V.—RAISON DE CIRCONSTANCE

Un homme qui s'intéresse beaucoup, et avec une sollicitude éclairée, aux Canadiens, à leur passé et à leur avenir, écrivait de Paris au R. P. Hamon, S. J., en date du 5 février 1891 :

PARIS ce 5 Février 1891.

.....
Cher Monsieur,

Je viens de lire avec le plus vif intérêt les articles que vous avez publiés dans la Revue des questions religieuses, sur les paroisses canadiennes des Etats-Unis ; je vous en complimente bien sincèrement, non seulement à cause de l'attrait que vous avez su donner à ce sujet, par la bonne disposition de vos exposés ; non seulement à cause des Canadiens que j'aime beaucoup ; mais à cause de l'intérêt général de l'Eglise, qui y est plus intéressé qu'on ne pense : d'une part, parce que les Canadiens sont le plus stable élément de la progression du catholicisme, et que toute gêne, toute entrave que l'on apporte à leur expansion et à leur conservation nuit au progrès du Catholicisme ; d'autre part, les difficultés et les désaccords qu'entraîne l'anglicanisation entre les Canadiens et les Irlandais ont été parfaitement connus et remarqués par les protestants en Angleterre et par les francs-maçons en France, qui surveillent attentivement toutes les fausses démarches des Evêques américains, avec l'intention bien arrêtée d'en profiter.

Nous sommes ici à Paris parfaitement au courant de ce qui se passe sous ce rapport. Nous savons qu'il a été envoyé par les loges maçonniques, sous forme de touristes et de voyageurs, des émissaires pour étudier le terrain et envahir le Canada-français, qui était resté si longtemps à l'abri de leurs entreprises.

Il arrivera que partout où éclateront des mécontentements, on verra surgir les prédicants genevois que déjà vous connaissez trop bien, et ce qui sera plus redoutable encore, le commis-voyageur français, le professeur français et le maître d'école français. Les curés irlandais sont pleins de suffisance, mais aussi d'aveuglement. Ils empêchent d'ouvrir des écoles canadiennes et les font fermer facilement, parce que généralement ces écoles sont tenues par des religieux ou par des laïques bons chrétiens, choisis par les prêtres canadiens qui les accueillent avec déférence. Mais que feront-ils quand ils se trouveront en présence

d'un maître d'école qui se moquera d'eux, sur lequel ils n'auront aucune prise, qui se posera en champion des Canadiens, qui attisera le mécontentement et la discorde dans les paroisses canadiennes et qui sera parfaitement indépendant d'eux parce qu'il sera payé pour cela ?

Ces hommes-là, sachez-le bien, agiront fort adroitement, ils ne diront rien contre la religion, au contraire, ils démoliront le prêtre irlandais au point de vue de la nationalité, et ils en arriveront peu à peu à déprécier la religion elle-même. Il leur est donné sous ce rapport des instructions bien calculées, et nous connaissons déjà plusieurs voyageurs qui ont parcouru le Canada sous ce couvert pour bien étudier le terrain.

Je pense que vous avez pu lire un travail que j'ai publié dans la Revue française sur l'importance des Canadiens dans le mouvement catholique de l'Amérique. Je sais que plusieurs journaux canadiens l'ont reproduit, mais je dois vous dire ici quelque chose que tout le monde ne sait pas et qui lui donne quelque autorité, c'est que ce travail est détaché d'une série de Mémoires que j'avais préparés avec l'abbé Labelle, qui les a remis et expliqués à Rome, au Collège de la Propagande. — Non seulement ils ont été étudiés par le Cardinal Siméoni et par Mgr Jacobini, mais le St. Père lui-même a voulu en prendre connaissance, et il a voulu en parler à Mgr Labelle. Il en a parlé à plusieurs autres prêtres et il a dit à l'un d'eux : " Je sais bien que les Canadiens désireraient beaucoup avoir un Evêque canadien dans les Etats, et il serait convenable que cela se fit, j'espère que ces bons Evêques américains, qui sont si dévoués à l'Eglise, se rendront à y consentir."

Cela est bon, mais la question que je vous ai signalée tout à l'heure est bien autrement grave que celle du progrès catholique — car cette intervention des prédicants et des professeurs de la libre-pensée pourrait avoir les plus funestes suites dans les diocèses catholiques du Canada lui-même, qui sont jusqu'ici si solides et si compacts. Il faut donc, à tout prix, éviter de tels périls pour la satisfaction de visées un peu vaines d'une unification de langage, qui n'est pas très urgente et qui fait plus d'honneur à l'imagination des Irlandais qu'à leur bon sens.

.....

En ce qui concerne les Etats-Unis, le conflit entre les Canadiens-français et la hiérarchie et le clergé irlandais n'a été que trop réel, et s'il n'a pas eu — nous voulons l'espérer, du moins — les conséquences funestes que prévoyait le correspondant, c'est que nos compatriotes émigrés ont pris le moyen sûr, prompt et régulier de se protéger, eux, leur nationalité et leur foi. Il n'en est pas moins vrai que la franc-maçonnerie a dirigé de ce côté des tentatives dans le sens indiqué, et le R. P. Hamon en témoigne lui-même quand il dit, dans une lettre qu'il nous a été donné de lire (23 mai 1893) : " On a essayé de mettre le plan à exécution aux Etats, et, à ma connaissance, les municipalités de plusieurs villes où se trouvent grand nombre de Canadiens, entr'autres Lewiston (Maine), ont offert de faire enseigner le français dans

—“ les écoles publiques par des professeurs français qu'on eût fait venir du Canada. C'était bien là le projet dont parle M. X. —“ Heureusement les Canadiens repoussèrent cet arrangement.”

Mais c'est surtout au Canada même, et plus particulièrement dans la seule province en grande majorité catholique de la Confédération, c'est parmi nous que s'est développé le plan de campagne tracé dans la lettre citée. Et l'exécution s'en est déroulée sous nos yeux avec une précision de détail et une vérité d'application bien propres à frapper l'observateur mis d'avance sur ses gardes, bien propres aussi à faire réfléchir ceux qui de bonne foi veulent aujourd'hui juger des événements à la lumière du flambeau que procurent les observations présentées.

Le terrain était admirablement préparé pour le travail des sectes, qui toujours ne demandent qu'à pêcher en eau trouble, par la commotion soi-disant nationale de 1885. Ce mouvement avait laissé dans les esprits un ferment qui ne demandait qu'à produire son œuvre, et il avait vu bien juste cette fois-là, l'évêque qui qualifiait de *dévergondage révolutionnaire* les manifestations auxquelles il donna lieu. Il n'y eut pas que des convictions politiques qui sombrèrent dans cette tourmente, qui avait déjà emporté un gouvernement. La digue était rompue, et désormais le torrent allait faire son œuvre dévastatrice, s'attaquant, non plus seulement aux institutions humaines, mais à tous les remparts qui, dans les sociétés bien ordonnées, gardent et protègent les institutions divines elles-mêmes. Le respect s'en alla. Les montagnes de Sion s'abaissèrent au niveau de la plaine. L'union intime du peuple et du clergé reçut un premier choc et il en résulta une blessure qui n'est pas encore fermée, au contraire. La division, en tout temps une cause d'affaiblissement national, et, par contre-coup, d'affaiblissement religieux, s'abrita derrière des susceptibilités patriotiques fermant la porte à toute raison, à toute retenue, à toute mesure. Le dévergondage avait fait souche. Le germe révolutionnaire prenait corps. C'est de là que date la multiplicité des formules hypocrites et mensongères, des raisonnements spécieux, des insinuations perfides, des attaques sourdes contre le caractère du prêtre, et même de l'évêque, qui, croissant en audace, servirent, avec une si coupable complaisance, les desseins de la franc-maçonnerie et lui firent, au sein de notre population, une trouée si large par laquelle elle entra, apportant avec elle ses méthodes, ses moyens de propagande, toute son habileté tortueuse, tout son arsenal de perversion.

Voilà quelle était la situation, voilà quel était l'état des esprits au moment où le distingué correspondant nous faisait con-

naître les desseins des loges au sujet du Canada français et catholique. Le conflit scolaire, créé au Manitoba par le gouvernement Greenway, en était encore à sa première phase. C'était le premier coup d'audace de l'ennemi, mais on avouera que c'était un coup de maître que de spolier, pour commencer, une minorité catholique de ses droits, en dépit de la loi, en dépit de la constitution, en dépit de conventions ayant force de traités, en dépit de toutes les garanties apportées par des hommes d'Etat de haute valeur à l'appui de droits sans la reconnaissance desquels la confédération elle-même n'eût jamais existé. On eût pu croire que la fibre nationale, si sensible lorsqu'il s'était agi de pendre un fou, allait éclater d'indignation, au spectacle de cette iniquité sans nom, commise au détriment de compatriotes et de coreligionnaires. Il n'en fut rien. Il y eut une unanimité dans la revendication des droits supprimés d'une façon aussi outrageante; mais, tandis que, chez les uns, ces protestations étaient sincères et puisaient leur source dans les sentiments les plus légitimes, chez d'autres, elles n'avaient d'autre valeur—la suite le prouva assez clairement—que celle d'un moyen d'exploitation. De sorte que ce qui devait être pour nous une cause d'union, de cette union qui, en tant de circonstances graves, avait fait notre force et nous avait sauvés, devint, au contraire, une cause plus effective que jamais de désunion, et de désunion au sujet d'une question capitale, d'une question de principes, d'une question à la fois nationale et religieuse. Était-ce ce qu'avaient fait prévoir les rapports des émissaires maçonniques?

Plus tard éclatait le scandale Guyhot. Quelle mine ce fut pour les coryphées des sectes! Aussi en firent-ils l'occasion d'une orgie d'outrages contre LE prêtre, et, par action réflexe, contre son caractère, contre son ministère, contre les sacrements, et, en particulier, contre le sacrement de pénitence, contre le confessionnal. Il est difficile de calculer les effets de l'exploitation qu'on a faite de cette iniquité d'un ministre de Dieu, proclamée, grossie, enflée, propagée par les cent mille échos de la tribune journalistique. S'il est certain que de terribles leçons de responsabilité se dégagent pour l'évêque et le prêtre de pareilles misères mises à nu, l'un pour le devoir de surveillance constante et active qu'il doit exercer, l'autre pour la nécessité qui lui incombe de se combattre sans cesse pour pouvoir toujours offrir à Dieu, avec la Victime eucharistique, un cœur pur, dégagé de toute affection illégitime, quelle n'est pas, d'autre part, la responsabilité de l'effaît de l'Eglise qui, au lieu de rendre au prêtre tombé le service que les enfants fidèles de Noé rendirent à leur père en couvrant

sa nudité, encourent comme Cham la malédiction de Dieu en faisant de sa chute une occasion de scandale public ! Cependant, l'on ne recula pas devant cette responsabilité effrayante et l'on étala le cadavre moral du prêtre entré par la corruption de la chair dans le tombeau de l'infamie. Guyhot n'était qu'UNE triste épave des passions humaines. L'on s'arrangea pour en faire, dans l'esprit de la population, un type.

Est-ce donc que l'Eglise n'a jamais eu à gémir sur de pareils scandales ? Est-ce que sa doctrine n'enseigne pas que si, par l'onction sacerdotale, le prêtre devient un autre Christ, il reste, par ses côtés humains, exposé aux faiblesses comme nous tous ? Est-ce que son histoire ne nous dit pas des défections plus lamentables encore, dans la personne des apostats qui lui déchirèrent le sein, après avoir été investis de tant de pouvoirs pour la servir en la sanctifiant dans ses membres et enrichis de tant de grâces divines pour la glorifier par l'exemple de leurs propres vertus ? Est-ce qu'elle ne prouve pas, cette histoire, que ces prêtres déçus, ou se purifient et se relèvent par l'épreuve et la mortification, ou vont définitivement à l'erreur et au schisme ?

N'avons-nous pas eu nous-mêmes nos apostats ? L'Eglise canadienne n'a-t-elle pas eu son Chiniquy ? N'a-t-on pas compris, lors de sa défection, que tout le malheur était pour lui et que rien de sa honte ne rejaillissait sur l'Eglise ? Si notre population s'est émue alors de sa chute, n'est-ce pas de pitié pour sa démençe, plutôt que de mépris pour le corps dont il se séparait, que cette émotion était faite ? Le respect pour la personne et le caractère du prêtre, la vénération du clergé comme corps en ont-ils souffert dans l'esprit des fidèles ? N'a-t-on pas prié pour lui, plutôt que dénoncé à tout venant la trahison de ses devoirs et la prostitution qu'il faisait de ses sublimes fonctions ?

Pourquoi donc en a-t-il été autrement dans l'affaire Guyhot ? Pourquoi la presse, au lieu de s'inspirer de ces paroles de Théodose : " Si je voyais un prêtre tombé, je le couvrirais de mon manteau," a-t-elle, au contraire, embouché toutes ses trompettes pour publier son ignominie ? La réponse à cette question nous fournira l'occasion de suivre pas à pas l'exécution du plan des loges, tel qu'exposé dans la lettre que nous venons de reproduire.

La pierre philosophale.

“Quelle vérité,” disait Joseph de Maistre, “ne se trouve pas dans le paganisme?”

Une des erreurs de l'antiquité a été la recherche de la pierre philosophale.

Les philosophes, par une étrange association d'idées, en étaient venus à croire à l'existence d'une substance capable de changer les métaux en or.

Toute erreur a pour point de départ une vérité.

D'où venait cette croyance à l'existence de la pierre philosophale? Elle venait sans doute du fait que tous nous changeons toute matière en or.

Voyez ce paysan qui travaille dans son champ. Il laboure, il herse, il sème. Pourquoi? Pour tirer de la terre la matière, qui se convertira, d'abord en blé, et ensuite en or.

Voyez l'ouvrier qui du matin au soir travaille le bois. Pourquoi? Pour convertir ce morceau de bois, d'abord en un meuble quelconque, et ensuite en or.

Tout le monde peut résoudre—plus ou moins—le problème de la pierre philosophale.

Tous nous pouvons prendre ce que Dieu a mis dans la création et le convertir en or, selon notre travail et notre intelligence. Et de même que tout par le travail peut se convertir en or, de même l'or peut se convertir en toute matière.

Les réalités matérielles ne sont que les apparences visibles. des réalités surnaturelles et invisibles, est une vérité qu'Ernest Hello a énoncée en d'autres termes.

Que nous dit, à titre symbolique, cette vérité matérielle : “Tout peut être changé en or”?

Elle nous dit ceci :

Dans l'ordre spirituel, tout acte de l'homme possédant la grâce se change en un trésor, le mérite, qui est dans l'ordre spirituel ce que l'or est dans l'ordre matériel.

Avec l'or, qui est le fruit du travail guidé par l'intelligence, nous pouvons acquérir toute chose matérielle.

Avec le mérite, qui est le fruit de la volonté stimulée par la grâce, nous pouvons acquérir toute chose spirituelle, qui se résume en la possession de Dieu.

L'or n'est qu'un moyen d'acquérir. Celui qui s'en fait un but est un indigent qui accepte le malheur temporel pour palper et regarder son or.

Voilà l'avare.

Le mérite n'est qu'un moyen d'acquérir. Celui qui s'en fait un but est un indigent qui accepte le malheur éternel pour palper et regarder son mérite.

Voilà l'orgueilleux.

LÉON.

RATIONALISME, MAÇONNISME LIBÉRALISME.

Pour se faire une juste idée de l'action de la franc-maçonnerie dans notre pays, action singulièrement favorisée par le libéralisme canadien, il importe d'abord d'avoir une notion exacte de l'erreur fondamentale des temps modernes, ainsi que du plan adopté par Satan pour saper dans ses fondements cet édifice admirable bâti par Jésus-Christ et qui, depuis dix-neuf siècles, brave la fureur des armes de l'enfer : je veux dire l'*Église catholique*.—Cette erreur fondamentale de notre époque se résume dans le seul mot de rationalisme, et ce plan infernal est renfermé dans la réunion de ces trois termes : Rationalisme, Maçonnerie, Libéralisme ; lesquels, tout en paraissant avoir des significations différentes, signifient bel et bien la même chose. Ces trois termes sont, en effet, les parties d'un même tout ; et à eux seuls, ils constituent l'ennemi le plus acharné que jamais Satan ait déchainé contre l'Église de Jésus-Christ. Les auteurs attitrés de ces erreurs qui, à la vérité, n'en font qu'une, sont les suppôts de l'enfer les mieux doués que Lucifer déchu ait possédés depuis la création du monde. Cela est si vrai que nul homme sensé ne soutiendra que le *rationalisme* n'est pas plus désastreux pour les sociétés que le paganisme même. Aux temps anciens, on pratiquait l'idolâtrie, on adorait de faux dieux, on personnifiait et l'on divinisait les passions et les vices ; plus tard, les peuples chrétiens subirent l'assaut des hérésies. Mais, le croira-t-on ? le rationalisme, en tant qu'erreur, est plus pervers que l'idolâtrie et l'hérésie. Celle-ci, du moins, ne déchirait qu'un lambeau du voile de la révélation, et celle-là ne niait pas la divinité, mais la concevait faussement, tandis que le rationalisme, en niant complètement le surnaturel, détruit simplement tout l'ordre religieux et social et, pour me servir de l'expression d'un évêque français dont le

nom m'échappe, "il (le rationalisme) proclame le divorce absolu de la terre avec le ciel." Alors le rationalisme, la franc-maçonnerie et le libéralisme ne faisant qu'un seul et même ennemi, et l'Eglise catholique étant l'épouse de Jésus-Christ sur la terre, on s'explique aisément la haine des sectaires francs-maçons et libéraux contre l'Eglise, notre mère,— ses lois et ses œuvres.

La définition seule du rationalisme dit bien ce qu'il est et ce qu'il veut. Dom Benoît, dans sa "Cité anti-chrétienne," le définit ainsi : "Le rationalisme est le système de doctrine qui admet la raison comme source unique de la vérité, à l'exclusion de la révélation et de la foi." Puis après avoir expliqué que "le rationalisme n'est pas seulement une hérésie, mais une apostasie," le même auteur en expose le côté pratique, dont je donne ici un résumé très succinct : "1o C'est travailler au triomphe de la vérité que de nier la divinité de Jésus-Christ ; 2o C'est travailler au progrès de l'humanité que de combattre et de ruiner l'Eglise catholique ; 3o C'est travailler à l'émancipation des peuples que de substituer au règne de l'Evangile, celui de la raison." Et il ajoute, un peu plus loin, que "nous pouvons comprendre tout l'ensemble de cette lutte contre Jésus-Christ, son Eglise et son Evangile, sous deux titres : 1o la sécularisation universelle ; 2o la guerre à la hiérarchie catholique, ou au cléricalisme dans le sens strict."—"Le premier principe des naturalistes. (ou rationalistes.) c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine." (Léon XIII : *Humanum genus*).—Oui le rationalisme est certainement la machine infernale la plus perfectionnée et la plus redoutable que Satan ait jamais lancée contre l'œuvre du Christ.

Mais quelle est donc la force motrice qui donne le mouvement à cette machine ?—La franc-maçonnerie ; comme corps social, la franc-maçonnerie constitue la véritable force motrice du rationalisme ; à notre époque surtout, elle en est l'incarnation réelle. Héritière, de naissance, du rôle principal dans la conspiration que tramait l'enfer, au XVIIIème siècle, contre le règne du Christ sur la terre, c'est elle qui, dans le plan des sectaires, est appelée à porter à son Eglise le coup fatal. Ennemie héréditaire et irréconciliable de l'Eglise de Rome, c'est elle qui aspire à la remplacer.

Ai-je besoin de prouver maintenant, que la franc-maçonnerie a pour doctrine le rationalisme le plus pur ? Mes lecteurs ont-ils déjà oublié complètement l'admirable encyclique de Léon XIII : *Humanum genus* ? Voici ce qu'y dit le Docteur infailible de l'Eglise, au début de cette lettre qui est restée pour nous d'une

actualité frappante. " Il s'agit pour les francs-maçons—et tous leurs efforts tendent à ce but—il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme (Rationalisme)." Et plus loin : " Un Dieu qui a créé le monde et le gouverne par sa Providence ; une loi éternelle dont les prescriptions ordonnent de respecter l'ordre de la nature et défendent de le troubler ; une fin dernière placée pour l'âme dans une région supérieure aux choses humaines, et au-delà de cette hôtellerie terrestre : voilà les sources, voilà les principes de toute justice et honnêteté. Faites-les disparaître (c'est la prétention des naturalistes et des francs-maçons) et il sera impossible de savoir en quoi consiste la science du juste et de l'injuste et sur quoi elle s'appuie."—Voilà un enseignement qu'un catholique digne de ce nom peut difficilement récuser. Et pour ceux qui s'inquiètent avec raison, en ce qui concerne leur foi religieuse et leur patriotisme, des sombres perspectives que nous offre l'avenir de notre pays et de la tournure que prennent les événements, cette encyclique est à lire en entier. On y voit qu'il n'y a aucune différence à faire entre le rationalisme et la maçonnerie, et que, en réalité, les francs-maçons ne sont que les *contre-maîtres du rationalisme*.

Voyons donc maintenant quels en sont les vrais ouvriers. — Dom Benoît nous indique dans " Les Erreurs Modernes " que cette organisation d'ouvriers, pour déguiser son travail malsain, a changé son nom chaque fois que le besoin s'en faisait sentir et que les circonstances le permettaient. Ainsi à partir du XVIII^{ème} siècle jusqu'à nos jours, ces ouvriers ont tour à tour pris et usé les dénominations suivantes : philosophes, économistes, révolutionnaires et libéraux ; et aujourd'hui en France le *rationalisme* se pare des noms de " progrès," " civilisation," " science " et " libre pensée ". Dans notre pays, les rationalistes usent et abusent de ces termes, mais travaillent ordinairement sous le couvert du *libéralisme*.—Écoutez maintenant Dom Benoît qui nous enseigne ce qu'on doit entendre par libéralisme : " Entendu dans le sens le plus ordinaire, le libéralisme est ce système qui prétend que l'homme est essentiellement libre de toute autorité surnaturelle et ne dépend que des autorités naturelles..... Le libéral proclame avant tout la liberté de conscience et la liberté des cultes. Il demande aussi la liberté de la parole, celle de la presse, celle des réunions et des associations ; il veut que chaque citoyen ait la liberté de se gouverner lui-même dans

“ l'ordre public, en exerçant par ses représentants, sinon par lui-même, sa part de l'autorité civile.” C'est là un miroir fidèle que nous pouvons mettre devant nos démagogues libéraux, en leur demandant : Voyons, regardez bien, et dites-nous si vous vous reconnaissez. Dites-nous aussi si vous reconnaissez, dans cette figure que vous apercevez, celle d'un être humain créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, fait chrétien par sa divine grâce, racheté au prix du sang de son Fils bien-aimé, ayant pour mission de l'aimer et de le servir sur la terre, afin de le posséder éternellement au ciel. Dites-nous si vous n'apercevez pas au contraire sur ce front, qui est le vôtre, le signe de la bête..... Dom Benoît, après avoir exposé les différentes théories du libéralisme, tire de ces théories une conclusion commune : “ *Toutes ces théories,*” dit-il, “ *aboutissent à la même conclusion : la conscience individuelle et l'Etat sont libres de ne pas professer la religion catholique ; en d'autres termes, l'individu et l'Etat ne relèvent que de la raison ; en d'autres termes encore, l'individu et l'Etat ont le droit d'être infidèles ou apostats. C'est la thèse même du rationalisme. Aussi, comme nous le disions un peu plus haut, le LIBÉRALISME est en substance LE RATIONALISME LUI-MÊME.” Il est difficile d'être plus précis.*

J'ai voulu étudier aujourd'hui le côté théorique du complot maçonnique ; j'ai suffisamment indiqué, pour ceux qui ont des yeux pour voir et une intelligence pour comprendre, que l'erreur fondamentale des temps modernes est le *rationalisme*, que la *franc-maçonnerie* en a accepté la doctrine, qu'elle l'a faite sienne, et que le masque dont elle se couvre est le *libéralisme*, ou d'autres trompe-l'œil tels que ceux que vulgarisent les mots suivants : progrès, civilisation, la grande voix du peuple, (cette expression est particulière à notre province) etc.

M'appuyant sur la parole du Docteur infaillible de l'Eglise catholique et sur celle d'un autre docteur en philosophie et en théologie, dont la science n'a d'égale que son abnégation, j'ai exposé brièvement la fin que se proposent ces trois facteurs de la vengeance de Lucifer : *substituer au culte de la Divinité celui de la raison.*

Il reste à étudier le côté pratique du complot ; et cet exposé nous aidera beaucoup à reconnaître et à observer, à travers la transparence des faits, les manœuvres de la secte dans notre pays. Il sera alors curieux de constater comme l'orientation que l'on a donnée au parti libéral depuis quelques années favorise singulièrement le complot de la franc-maçonnerie, limitant toutefois ces observations à des faits encore tout récents.

L. ODAY.

LES

Aim
nous av
l'obliger
niquer à
canadien
en voici

Ce
de St. B
province
chiching
troit du
des Rats
Amant e
viron 15
vière la

Du l
environ
200 âmes
jusqu'à l

Les
près stat
à la diffic
lières et
recrudesc
forces av
un chang
région. Il
bre d'ent

LES MISSIONS DE L'OUEST CANADIEN

RAPPORT DU R. P. C. CAHILL, O. M. I.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernière livraison, nous avons aujourd'hui la bonne fortune, grâce à la bonté et à l'obligeance de Mgr. l'archevêque de Saint-Boniface, de communiquer à nos lecteurs un nouveau rapport relatif aux missions canadiennes. Celui-ci est dû à la plume du R. P. C. Cahill, O. M. I.; en voici le texte :

L. J. C. et M. I.

RAPPORT POUR L'ANNÉE 1896 97

DISTRICT DE L'EST.

Missions du Portage du Rat, Lac la Pluie, etc.

Ces missions sont situées à l'extrême Est de l'archidiocèse de St. Boniface et toutes comprises dans les limites civiles de la province d'Ontario. Les principaux postes à visiter sont Coutchiching sur le lac la Pluie; la Rivière la Tête Française, le Déroit du Foin (Grassy Narrows) et les Dalles, au Nord du Portage des Rats et Whitefish Bay sur le lac des Bois. Le Rév. Mons. St. Amant est fixé à Coutchiching et dessert cette chrétienté d'environ 150 âmes, il se charge aussi de visiter les colons sur la Rivière la Pluie et les mineurs du lac la Pluie.

Du Portage du Rat, je rayonne moi-même dans les postes environnants. Je visite aussi les mineurs du lac des Bois (près de 200 âmes) et les employés du chemin de fer depuis le Portage jusqu'à la station Bonheur.

Les missions sauvages de ce district sont demeurées à peu près stationnaires pendant plusieurs années. Cela est dû en partie à la difficulté pour un seul missionnaire de faire des visites régulières et prolongées dans les différents postes et surtout à une recrudescence du paganisme, comme s'il rassemblait toutes ses forces avant d'expirer; mais la réaction s'annonce maintenant et un changement marquant se produit parmi les infidèles de cette région. Ils deviennent plus abordables, plus traitables—bon nombre d'entre eux avouent leur intention de se faire chrétiens aus-

sitôt que la " liberté de conscience " leur sera accordée. Quelques-uns racontent les songes qu'ils ont eus il y a déjà des années et dans lesquels la robe noire leur était indiquée comme le véritable " homme de la Prière ". La Providence semble aussi *militér* d'une manière ouverte en notre faveur. Depuis quelque temps, les infidèles perdent beaucoup d'enfants et ils en sont à se demander si le Grand Esprit n'exige pas qu'ils fassent prendre à leurs enfants une voie différente de celle de leurs pères. La religion pour eux doit avoir en premier lieu des promesses de *vie* terrestre, et voilà où tendent leurs principales superstitions. De même leur grande objection à la *prière* est qu'elle aurait pour conséquence fatale d'abrèger la vie—voire même d'amener l'extermination complète de la tribu. Dieu, donc, en portant atteinte à la vie de leurs enfants, et cela en dépit de la vertu salvatrice de la *Grande Médecine*, les touche en ce qu'ils ont de plus sensible et leur fait voir en même temps l'inanité de leurs superstitions. Le missionnaire ne manque pas d'accentuer cette *crainte salutaire*, et de leur dire qu'il est plus temps que jamais pour eux d'écouter la parole que le Grand Esprit leur transmet par sa bouche — sinon que son courroux ira croissant et ne fera trêve que lorsqu'ils s'avoueront vaincus.

L'Ecole Pensionnat que nous venons de construire, au prix de grands sacrifices, près le Portage du Rat, est appelée aussi à jouer un grand rôle dans l'évangélisation de ces sauvages. Elle a déjà eu pour premier effet de mettre le missionnaire en relations plus intimes avec les sauvages, et il a été surpris de trouver tant de bonne volonté de la part d'un grand nombre et tant de confiance à l'action du prêtre. Le désir de l'instruction s'est aussi réveillé parmi ce peuple, depuis surtout que l'exploitation minière a introduit des blancs parmi eux et a multiplié les relations entre blancs et indiens. Il est probable que nous ne pourrions prendre que 20 enfants cette année, vu que l'octroi du Gouvernement est basé sur ce nombre et ne suffit pas d'ailleurs aux dépenses d'entretien. Je puis ajouter que nous avons un édifice comme construction qui fera honneur à la religion et à la Congrégation dans cette région. Aussi nous avons dû assumer des obligations assez onéreuses pour obtenir ce résultat et nous comptons sur le généreux concours de bienfaiteurs pour faire honneur à nos affaires. Cette école, je le répète, est éminemment une œuvre d'évangélisation ; à considérer le Lac des Bois seul, nous avons là une population de 1000 sauvages infidèles, et c'est au milieu d'eux qu'est située cette école et c'est là principalement que nous recruterons des enfants. Ceux donc qui ont à cœur d'ai-

der à l
faire m

Un
par Vo
réuni
leur do
conseill
votre G
d'encou
beau et
pour la
Prière,
qu'une
de *paix*
que vot
attaché
principa
venue ju
nous acc

Fas
sauvage
bientôt
changen
terre pr
vaux de
deux vé
campé e
le sacrifi
amis, de
perdus.

Bén

der à l'évangélisation des Indiens de cette contrée ne peuvent faire mieux que de secourir de telles entreprises.

Un autre événement digne d'être noté ici est la visite faite par Votre Grandeur au grand camp des Sauvages du lac des Bois, réunis pour recevoir l'allocation annuelle que le Gouvernement leur donne d'après le traité. Il était beau de voir les chefs et les conseillers de neuf Réserves différentes (tous payens) entourer votre Grandeur et écouter, dans un silence parfait, les paroles d'encouragement et de vie que vous aviez à leur adresser. Il était beau et touchant de voir ces farouches enfants des forêts qui, pour la première fois, voyaient de si près le grand chef de la Prière, se partager, sous vos regards, les agapes fraternelles qu'une charité prévoyante avait su leur préparer. Et ce calumet de *paix* qui était dans toutes les bouches ne voulait-il pas dire que votre visite était bienvenue et que désormais vous leur étiez attaché par des liens d'amitié ? C'est du reste ce qu'a exprimé le principal chef Pawawassang en remerciant votre Grandeur d'être venue jusqu'à eux—et en formant le souhait que le Grand Esprit nous accorde à tous de vous revoir une autre année.

Fasse le ciel que ce beau district qui compte environ 3,000 sauvages et qui appartient presque entièrement au démon, soit bientôt soumis au règne de Jésus-Christ ! Et j'espère que ce changement béni aura lieu sous peu. Cette terre, en effet, est une terre privilégiée : elle a été sanctifiée par les larmes et les travaux des saints missionnaires qui ont nom Taché et Lafleche ; ces deux vénérables évêques y ont prié et y ont souffert, ils y ont campé et souvent dans leur cœur, ils ont renouvelé au bon Dieu le sacrifice si généreusement accompli de leurs parents, de leurs amis, de leur chère patrie. Et ces mérites ne peuvent pas être perdus.

Bénissez, Mgr., votre tout dévoué fils en N. S. et M. I.

C. CAHILL,

Oblat de Marie Immaculée.

DEUX CONGRES

M. François Veillot, l'un des rédacteurs de l'*Univers*, a publié dans la *Quinzaine* du 1er janvier, un important article sous ce titre. Il a étudié la situation des catholiques de France telle qu'elle lui est apparue au lendemain des grandes manifestations de Paris et de Lyon. Nous avons cru que nos lecteurs nous sauraient gré de reproduire cet article qui marque les points sur lesquels diffèrent les catholiques soumis au Pape et dit le travail qui s'opère dans leurs esprits. On remarquera que l'auteur est très sympathique au mouvement démocratique chrétien. De fait, au congrès de Lyon, il avait été chargé de préparer le rapport sur la presse et, au cours des délibérations, il a publiquement déclaré accepter pour l'*Univers* et le *Monde* le titre d'organe de la démocratie chrétienne.

Deux importants congrès catholiques ont, pendant les premiers jours de décembre, occupé l'attention générale. Le "Congrès national catholique" a ouvert ses séances à Paris, le 1er du mois. Une semaine après, le "Congrès de la démocratie chrétienne" a réuni ses adhérents à Lyon.

Ces vastes assemblées ont groupé deux fractions de l'armée catholique ; en effet, à Lyon comme à Paris, ce sont des catholiques vrais, c'est-à-dire agissant pour défendre et propager leur foi, obéissant au Maître de leur foi, qui ont délibéré, qui ont pris des résolutions. Mais les congressistes de Paris et les congressistes de Lyon étaient séparés par des divergences de vues, par des nuances d'opinion sur plusieurs de ces multiples sujets d'ordre politique et d'ordre social, où ni les règles de la foi ni les directions du Vatican ne nous imposent la communauté de conduite et de pensée. Même au sein d'une armée, très fortement unie quant au but à viser, à la direction à prendre et au chemin à parcourir, très fidèlement soumise aux instructions du chef, il y a de ces différences accentuées, sinon profondes ; tous les tempéraments ne s'accordent pas entre eux ; tous les cerveaux n'ont pas une même façon de concevoir et de juger ; tous les esprits n'attachent point la même haute importance aux mêmes objets ; toutes les jambes, enfin, — qu'on ne permette l'expression, — ne marchent pas à pareille allure. Il ne peut pas en aller de la sorte ; et, d'ailleurs, si c'était possible, il serait fâcheux qu'il en fût ainsi : l'obligation de l'uniformité briserait la vigueur des initiatives.

Cette vérité générale est d'une évidente application chez les catholiques soumis aux directions pontificales : les uns, par obéissance, arrivent résolument, mais tristement, au terrain constitu-

tionnel, non sans pleurer sur les espoirs enterrés au fond de leur cœur et qui, tout enterrés, ne veulent pas mourir ; d'autres, voyant les nécessités de l'heure actuelle aux clartés des enseignements romains, s'éloignent sans regret de la vieille union conservatrice et remplis de confiance, entrent d'un pas vigoureux dans la voie indiquée par Léon XIII ; d'autres enfin qui, depuis longtemps, avaient donné leur adhésion secrète à la République, acclament, soulagés, la parole attendue qui leur permet d'affirmer leur opinion politique, sans être accusés de trahison par leurs frères. A un point de vue différent, parmi ceux qui acceptent sans détour et sans arrière-pensée l'enseignement social du Souverain Pontife, on remarque aisément des tendances diverses et parfois fort opposées. Ceux-ci ont conservé un culte intérieur à un certain idéal aristocratique ou féodal, une défiance instinctive vis-à-vis des ouvriers ; ils avouent franchement : " la misère imméritée " qui opprime un si grand nombre de travailleurs ; ils n'ont aucune peine à convenir que l'état social actuel doit être réformé selon les lois de la justice ; ils rêvent cependant de maintenir le peuple, assurément — et très sincèrement — pour son bien, dans une tutelle permanente. A côté d'eux et d'accord avec eux sur mainte réforme et sur maint détail, ceux-là ont la profonde conviction qu'il faut se placer nettement sur le terrain démocratique, offrir au peuple, afin d'améliorer sa condition, non pas des dirigeants, mais les moyens de s'en passer, ou plutôt, — car il y aura toujours des dirigeants dans la société, — les moyens de trouver chez lui ces dirigeants, au lieu de les aller toujours chercher dans une classe privilégiée.

En un mot, dans la grande armée catholique, on trouve une aile droite et une aile gauche. Et on peut estimer que les membres du " Congrès national catholique ", assemblés dans Paris, sont l'aile droite, et que l'aile gauche est constituée par les démocrates chrétiens réunis à Lyon. Or, si l'on examine avec soin ces deux manifestations, moins dans leurs détails que dans leur esprit, moins dans les vœux formulés que dans l'impression produite, on éprouve une joie, mêlée de confiance et d'espoir, à découvrir entre ces deux fractions séparées de l'opinion catholique un rapprochement très sérieux. Les deux groupements restent différents, comme il convient ; mais ils sont beaucoup moins éloignés l'un de l'autre et atténuent leurs divergences dans ce qu'elles pouvaient offrir de trop heurtant. Ils placent tous deux, sans ambiguïté, leur action particulière sur le même terrain ; ils mettent tous les deux, avec clarté, leur tempérament spécial au service de la même cause.

Quand on voit de quels éléments était composé le Congrès de Paris, où s'est groupée l'aile droite de l'opinion catholique, on est frappé des immenses progrès qui se sont opérés dans maints esprits, naguère encore hostiles aux directions pontificales. Le public et les dirigeants de ce congrès différaient très peu du public et des dirigeants qui formaient autrefois les assemblées catholiques. Quelques personnalités bien connues, en qui s'incarna l'Union conservatrice et dont la foi, l'éloquence et le dévoue-

ment ne sont jamais parvenus à féconder cette union stérile, ont disparu : M. Chesnelong s'est effacé ; M. Keller a repris, dans ces derniers jours, la campagne en faveur du vieux terrain de nos longues défaites. (1) En même temps, quelques représentants de la génération qui tombe ont fait place aux jeunes recrues de la génération qui se lève. Mais encore une fois, à part ces modifications qui, à d'autres moments, auraient pu s'effectuer sans rien changer de l'esprit régnant dans ces assemblées, c'est le même public et ce sont les mêmes chefs.

Or, on n'a pas oublié comment se termina, voilà cinq ans, la longue série de ces assemblées catholiques. Le Saint-Père envoyait au bureau du congrès son accoutumée bénédiction ; mais, comme il avait senti, dans ce milieu, une résistance opiniâtre à ses instructions déjà formulées, il accompagna la bénédiction d'une condition très nette : il fallait se placer sur le terrain constitutionnel. Cette formelle invitation fut considérée par ceux qui la reçurent comme un arrêt de mort,—si invincible était la difficulté qu'ils ressentaient à suivre en ce point le Souverain Pontife ! A prendre position sur le terrain constitutionnel, ils préféreraient disparaître et abandonner le combat contre les sectaires !... Et ce même terrain constitutionnel est celui que le congrès national catholique adopte aujourd'hui, par acclamations.

Mais pourquoi remonter si loin ? Depuis la dernière assemblée, présidée par M. Chesnelong, un autre congrès s'est réuni, dont le souvenir est tout proche encore. A Reims, l'an dernier, pour célébrer le quatorzième centenaire du baptême des Francs, les catholiques ont tenu de solennelles assises. Là aussi la question politique a été posée et l'on sait quelle réponse elle a obtenue. Certes, le progrès était déjà manifeste au sein des esprits ; l'obéissance au Souverain Pontife était proclamée dans tous les discours, applaudie par tous les assistants ; la majorité de l'auditoire avait, très franchement, l'intention de formuler cette obéissance en résolutions fermes et claires. L'orateur que son éloquence énergique et ses éminentes qualités avaient désigné pour traiter ce grave sujet, M. de Bellomayre, avait prononcé une allocution vigoureuse et loyale, où il mettait dans leur plein jour, et le sens précis des instructions pontificales, et la nécessité de leur obéir... Mais après, que se passa-t-il dans les coulisses du congrès, quelle influence ou quelle inquiétude entraîna les volontés, barra la route aux phrases décisives ? On ne sait, peut-être on la connaîtra plus tard ; toujours est-il que, dans le vœu présenté au Congrès et adopté par lui, le terrain constitutionnel était soigneusement tenu à l'écart. On s'y bornait à placer l'action catholique en dehors des partis, dans cette position vague et mal déterminée qui ressemble terriblement à l'antique union conservatrice ou à sa sœur, l'Union de la France chrétienne.

Aussi le congrès de Paris, né du congrès de Reims, n'inspirait-il pas, dès l'abord, aux catholiques soumis et nettement placés sur le terrain constitutionnel, une confiance absolue. Les organisateurs, sans doute, annonçaient que, maintenant, sans reculer

(1) *Les élections de 1896.*—Correspondant du 10 octobre 1897.

devant les mots, ils adopteraient le vrai plan de combat. Mais, instruits par l'expérience, nous avons le droit de nous demander si la grande assemblée des catholiques, pour la seconde fois en travail d'une solution n'accoucherait point pour la seconde fois d'une formule imprécise. Et ce sentiment, qui mettait une inquiétude au cœur des fils soumis de Léon XIII, était partagé, mais avec espoir, par tous les vieux tenants de l'Union conservatrice. Ils menèrent campagne, avec acharnement, pendant plusieurs mois, pour entraîner la grande opinion catholique à leur suite et pour l'amener à voir, dans le terrain constitutionnel, un ferment de discorde. A les entendre, il fallait que les partisans des instructions pontificales et les serviteurs des anciens partis fissent d'égales concessions, ceux-ci abandonnant le terrain monarchiste à la condition que ceux-là sacrifieraient le terrain constitutionnel. L'intelligente et vigoureuse obéissance où s'est résolument cantonné, dès le premier jour, le congrès national catholique a déjoué cette habile campagne, dont l'assemblée même a pu voir dans son sein les suprêmes efforts. Car, dans la séance fameuse où le congrès devait formuler sa résolution, plusieurs orateurs, encouragés par les applaudissements d'une faible minorité, s'efforcèrent encore de préconiser cette union vague et sans terrain solide, où l'on tient pour non avenues les directions pontificales. Il ne fallut rien moins qu'une énergique et droite intervention de M. Bonjean pour éclaircir les obscurités où l'on essayait de noyer les esprits. Dès lors, aux applaudissements dont était sauté l'orateur qui parlait net, les adversaires du terrain constitutionnel se sentirent vaincus ; le superbe et ferme discours de M. de Bellomayre acheva leur déroute. Et la discussion se termina par le vote, à l'unanimité, du pacte électoral de la Fédération catholique.

Ce pacte, on le connaît : on en a lu, dans tous les journaux, plusieurs fois répétée, la formule très claire et très simple. On sait qu'il offre à tous nos groupements, dont il a soin d'ailleurs de respecter l'organisation propre et l'autonomie, une base d'union, à la fois très large et bien délimitée, sur le terrain constitutionnel. On sait aussi qu'un préambule, en peu de mots concis, affirme nettement, dissipant toute équivoque interprétation, que le terrain constitutionnel est l'acceptation de la République.

N'est-il pas évident que la fraction la plus modérée, l'aile droite, en un mot, de l'opinion catholique a opéré un immense progrès, non seulement depuis la dernière assemblée d'autrefois, mais depuis le tout récent congrès de Reims ? Et — ce qui, à la fois, constitue le résultat premier de ce progrès, et nous offre l'espoir de résultats futurs, plus décisifs encore et plus grands, — l'aile droite, en venant prendre enfin position si nettement, sur le terrain constitutionnel, a permis à l'aile gauche, aux démocrates chrétiens, de contracter avec elle une alliance étroite. Ainsi, grâce à la décision du congrès de Paris, le rapprochement que je signalais tout à l'heure a pu s'opérer ; l'union s'est accomplie ; le pacte électoral acclamé au congrès national catholique a obtenu les acclamations du congrès de la démocratie chrétienne.

Et pourtant, l'assemblée de Lyon se plaçait, en politique, à tout autre point de vue que l'assemblée de Paris : les démo-

crates chrétiens n'acceptent pas la République ; ils s'affirment républicains. On pouvait redouter de leur part une certaine intransigeance, un absolutisme d'idées, qui eût vivement satisfait les ennemis des directions pontificales. Mais non : il n'en a rien été. Ces catholiques républicains ont su faire, au profit de l'accord général, les concessions que les catholiques conservateurs réclamaient de tous, sans vouloir les consentir eux-mêmes. Sans doute, ils ont affirmé leurs opinions républicaines ; ils ont terminé leurs réunions aux cris de : " Vive la République ! " et aux accents de la *Marseillaise* exécutée par leur fanfare ; mais l'idée ne leur est pas venue, un instant, d'imposer leurs acclamations à tous les catholiques. Ils ont adressé un hommage profond de soumission, d'amour et de respect à Léon XIII, au Pape qui leur a permis de se dire à la fois catholiques et républicains ; mais ils n'ont jamais prétendu que le Souverain Pontife ait obligé tous ses fidèles de France à crier : " Vive la République ! " En un mot, républicains chez eux, dans l'intérieur de leur parti, ils sont décidés à faire cause commune avec quiconque obéit loyalement aux instructions du Pape et prend position sur le terrain constitutionnel. Et c'est pourquoi, sans hésiter, ils ont donné leur adhésion franche et entière au pacte électoral de la Fédération catholique.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Il paraît certain que des négociations sont en cours entre les autorités fédérales et les représentants de la minorité manito-baine, en vue d'adoucir le sort des catholiques de l'ouest. C'est, du moins, ce qu'annoncent plusieurs journaux ministériels. Sur quoi portent ces négociations ? c'est ce qu'il est impossible de savoir présentement. Le gouvernement Laurier se serait-il laissé émuvoir par la promulgation de l'Encyclique *Affari vos*, ou chercherait-il encore à gagner du temps, en attendant l'occasion de faire naître de nouveaux incidents qui lui permettent de faire diversion aux devoirs qui lui sont manifestement imposés par le document pontifical ? Qui pourrait le dire ?

Nous nous en rapportons pleinement à cet égard à ce que l'autorité religieuse, partie à ces négociations, croira devoir faire. Elle est plus en mesure que nous de juger de la nature des circonstances, sinon de l'état des esprits. Personnellement, nous l'avouerons, nous n'avons guère confiance dans la sincérité et la

bon
por
tio
n
plu
app

tou
Trô
ont

naît
il es
ne l'
" Le
" co
" Pè
" Co

" pa
par
nulle

7
ple d
pas a
lui ét
catho
de l'E
tière
soluti
c'eût
chons
intéré
cela n

L
Revue
paraît
libéral
de pué
trois q
s'il ne

bonne foi des engagements qui résulteront sans doute de ces pourparlers, et nous croyons que la solution définitive de la question en sera reculée plus que jamais. Nous pouvons toutefois, nous tromper, et nous serons, certes, heureux de le reconnaître si, plus tard, il nous est donné d'apprécier une amélioration notable apportée à la situation de nos malheureux coreligionnaires.

Nous n'avons pas été seul à trouver étrange l'absence de toute mention de l'Encyclique *Affari vos* dans le Discours du Trône. Tous nos confrères de la presse vraiment catholique ont déploré comme nous cette grosse lacune.

Le gouvernement, toutefois, aura l'occasion de faire connaître toute sa pensée à cet égard, pour peu qu'il le veuille. Mais il est à craindre qu'il ne le veuille pas plus la prochaine fois qu'il ne l'a voulu quand, à l'interpellation suivante de M. McDougall : "Le gouvernement, ou le ministre des Travaux Publics, a-t-il connaissance d'une réponse faite au document adressé au Saint Père et signé par 45 membres du Sénat et de la Chambre des Communes, lequel a été lu à cette Chambre, le 30 mars 1897, par l'honorable ministre des Travaux Publics?" il a répondu par l'entremise de l'hon. M. Tarte : "Le gouvernement n'en a nulle connaissance."

Tant d'habileté ne nous dit rien qui vaille. Il eût été si simple de dire : "Le gouvernement, comme gouvernement, n'était pas appelé à prendre connaissance de ce document, puisqu'il ne lui était pas officiellement adressé, mais le chef et les membres catholiques du gouvernement, en leur qualité de fils soumis de l'Eglise en ont pris connaissance, ils lui donnent leur plus entière adhésion et ils feront ce qui dépend d'eux pour amener la solution recommandée par le chef de la catholicité." Mais voilà, c'eût été trop simple, trop franc, trop net, trop courageux, tranchons le mot, trop catholique. Il faut savoir ménager tous les intérêts et tout le monde, et... ne rien faire en attendant. Tout cela ne fait guère présager le succès des négociations en cours.

Le type libéral qui fait la "Chronique canadienne" dans la *Revue des Deux Frances*—une revue qui, soit dit en passant, nous paraît être un intermédiaire entre le libéralisme français et le libéralisme canadien—ne pourrait-il, ne fût-ce que par un reste de pudeur patriotique, éviter de décréter d'ignorance crasse les trois quarts de ses compatriotes? Il serait si facile de se taire s'il ne connaît rien de la statistique qui constate les progrès de

l'instruction dans notre province et s'il n'a jamais fréquenté que la population habitant les localités perdues au fond des bois!

Il s'éviterait ainsi de dénigrer de son pays dans un milieu où, s'il était animé d'intentions droites, il devrait plutôt s'employer à le faire aimer. Il s'éviterait encore de donner une aussi piètre idée de sa valeur intellectuelle que de l'impartialité de ses jugements en faisant usage de lieux communs comme ceux qu'on remarque dans sa dernière chronique. Il s'éviterait, enfin, l'odieux de contribuer pour sa part, qu'il en ait conscience ou non, à l'exécution du complot tramé contre nous dans le secret des loges en travaillant à amener une réforme dont seraient seuls à bénéficier tous ceux qui sont hostiles à la nationalité comme à la foi des Canadiens-français.

Mais peut-être est-ce précisément cela qu'il est chargé de faire dans la *Revue*. Qui nous dit même qu'il n'est pas l'un de ces émissaires français dont il est question dans une lettre que nous reproduisons ailleurs? Emissaire ou simple auxiliaire, qu'il jette donc les yeux sur la France même, et il verra ce que vaut sa thèse sur l'*instruction obligatoire*, ce qu'elle coûte à l'Etat, et les fruits qu'en retire la société française. Ignorants! c'est bientôt dit; mais c'est un mot qui s'adresse à plus de personnes que ne le soupçonne évidemment *Castor*, et pas toujours à celles à qui il l'applique si gratuitement.

Le *Soleil* croit à l'institution prochaine d'une délégation apostolique permanente à Ottawa. Nous croyons que ce n'est pas pas encore fait et qu'il n'y a pas actuellement lieu de croire que la chose se fera. C'est un rêve que le *Soleil* court risque de caresser longtemps avant de le voir réaliser, du moins avec la signification qu'y attache l'école libérale.

Le *Herald*, de Montréal, lui, se fait informer que le Pape a sommé Mgr. Labrecque, le courageux évêque de Chicoutimi, de lever l'interdit lancé contre le *Soleil*. A l'entendre, Mgr. Labrecque aurait offert sa démission plutôt que d'en rien faire, et le journal protestant imprime naïvement qu'un certain nombre de catholiques influents de Chicoutimi se seraient adressés à Mgr. Bégin pour que, le cas échéant, il veuille bien donner pour successeur à l'évêque démissionnaire M. le curé Gauvreau, de St. Roch de Québec.

Cette naïveté nous dispense de caractériser autrement cette note. Quand on est de force à étaler pareille ignorance, on invente mieux qu'on ne brode.

inc
néc
tiqu
ces
d'en
à ac
lutt
gue.
men
scien
deva
sier
l'éco
naître

I
que l
ture
ture
de la
V
carac
voilà
modè

O
quelle
vation
Ces fè
diman
la catl
L'
les con
Orange
tion ca
cule su
est ten
qualité
archidi

AUX ETATS-UNIS

Vingt-cinq pour cent des étudiants à l'université d'Harvard incapables d'écrire leur propre langue avec la facilité et l'aisance nécessaires pour réussir dans un cours collégial, voilà une statistique officielle qui fera sans doute réfléchir ceux qui sont sans cesse à nous proposer pour modèles les méthodes américaines d'enseignement. Ces étudiants avaient sans doute été si occupés à acquérir *une instruction pratique, capable de les armer pour les luttes pour la vie* qu'ils avaient oublié d'apprendre leur propre langue. Et remarquez qu'il s'agit d'élèves sortant, non d'écoles élémentaires, mais d'écoles modèles et normales. Voilà la haute science qu'on acquiert dans les écoles publiques des Etats-Unis devant lesquelles nos réformateurs sont toujours prêts à s'extasier et qui comptent malheureusement trop de sympathies parmi l'école libérale catholique aux Etats-Unis. Il est bon de faire connaître ces données de la statistique officielle.

Le procureur général de l'Etat du Missouri vient de décider que la récitation de l'Oraison Dominicale par les élèves ou la lecture de certains passages de la Bible par le professeur, à l'ouverture des classes, dans les écoles publiques, constitue une violation de la constitution de l'Etat.

Voilà qui donne aux écoles publiques aux Etats-Unis leur vrai caractère d'écoles absolument neutres, c'est-à-dire sans Dieu. Et voilà les écoles que certains réformateurs nous proposent pour modèles !

On commencera bientôt les préparatifs des fêtes par lesquelles on commémorera le vingt-cinquième anniversaire de l'élevation à l'épiscopat de Mgr. Corrigan, archevêque de New-York. Ces fêtes commenceront le mercredi 4 mai et se termineront le dimanche suivant par une grande messe pontificale chantée dans la cathédrale de St. Patrick.

L'archidiocèse de New-York comprend, outre la grande ville, les comtés de Winchester, Putnam, Dutchess, Ulster, Sullivan, Orange, Rockland et Richmond et les îles Bahama. La population catholique de l'archidiocèse est de 800.000 à 900.000. On calcule sur une affluence considérable à ces fêtes, car Mgr. Corrigan est tenu en très haute estime par ses ouailles, tant pour ses hautes qualités personnelles que pour les institutions dont il a doté son archidiocèse et les œuvres de bien qu'il y a fondées.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous n'avons pas encore reçu le texte de l'article de la *Civiltà Cattolica* sur la question romaine, dont nous parlions dans notre dernière livraison. Nous allons donc nous contenter de donner aujourd'hui le résumé qu'en fait le correspondant romain de l'*Univers*, dans sa lettre du 23 janvier.

“ En substance, la *Civiltà* démontrait, dit-il, que le principal obstacle à l'indépendance du Pape ne venait pas précisément de l'unité de l'Italie en soi, mais de la forme qu'on a donnée à cette unité en la constituant sous une oligarchie sectaire, avec mandat de persécuter l'Eglise et d'en opprimer l'auguste chef; et que, partant, de même que l'unité peut subsister en rendant au Pape la souveraineté effective et en laissant à Rome son véritable caractère de Ville-Sainte et de capitale du monde catholique, de même l'unité de l'Italie n'a pas besoin de la forme monarchique actuelle d'où elle tient, avec la guerre religieuse, tout un système de politique mégalomane et appauvrissante, mais que l'Italie peut se transformer et se rajeunir sous la forme d'une République fédérative.

L'article de la *Civiltà* n'était à vrai dire qu'une discussion théorique, et, si l'on veut, un avis salutaire donné aux partisans quand même de la monarchie, pour qu'ils se décident enfin à entrer dans la voie des réparations nécessaires.”

—Reprenant d'antiques traditions, le collège de la Propagande donnait récemment en l'honneur du Souverain-Pontife, une fête d'un genre unique. Il s'agit d'une séance académique dans laquelle il a été prononcé des discours, en trente-deux langues différentes; c'est une éclatante démonstration de la vitalité et de l'universalité de l'Eglise que le fait de ces futurs missionnaires appartenant aux nations les plus diverses venant, chacun dans la langue de son pays, louer le Christ Jésus et son vicaire sur la terre.

—Les derniers journaux d'Europe nous annoncent que d'importantes découvertes archéologiques relatives aux premiers temps du christianisme ont été faites par le professeur Marucchi, dans une chambre du palais de Tibère. Nous empruntons les détails que voici à la *Croix* du mercredi 2 février :

“ Le professeur Horace Marucchi, chargé de faire des études sur les “ graffites ” du palais des Césars, vient de découvrir dans une chambre du palais de Tibère une grandiose scène représentant le calvaire, avec la croix et les soldats, accompagnés de leurs noms. Au-dessus du graffite il y a une longue inscription latine, contenant un texte précieux dans lequel figure le nom de *Crestus*, c'est-à-dire du Christ.

Notre correspondant de Rome nous adresse à ce sujet la très intéressante relation que voici :

Rome, 30 janvier.

Une découverte importante vient d'être faite par M. Marucchi, directeur du Musée égyptien au Vatican, et archéologue distingué, dans les ruines du palais des Césars, sur le Palatin.

Il y a quarante ans environ, le P. Carucci, l'illustre archéologue jésuite, en visitant ces ruines, découvrit, dans une salle qu'on croit une caserne des troupes impériales, un *graffito* représentant un homme sur la croix mais ayant une tête d'âne, un individu à côté de la croix, et, au-dessous, ces mots en langue grecque, quoique d'une orthographe très douteuse : *Alexamenos adore son dieu*.

Comme il est notoire que les païens accusaient les chrétiens d'adorer une tête d'âne, la signification du *graffito* était claire : un soldat païen raillait par là son camarade *Alexamenos*, un chrétien celui-ci. A cause de l'importance de cette découverte, le mur contenant le *graffito* fut coupé et transporté au Musée de Kircher, où il est encore et où tout le monde peut le voir.

Or, M. Marucchi vient de découvrir, tout à côté du pan du mur d'où l'ancien *graffito* fut enlevé, un autre *graffito* qui, soit pour sa signification, soit pour le lieu où il se trouve, paraît répondre à l'autre.

Le nouveau *graffito* représente deux pieds, l'un à côté de l'autre, et dans celui de droite, ces mots en langue grecque : *Le Seigneur protection et roi*. *Alexamenos* répond par ces mots à la raillerie du soldat païen. C'est là l'opinion de M. Marucchi.

Cette découverte ne date que de trois jours et déjà on en annonce une autre d'une importance encore plus grande faite par le même archéologue et dans le même lieu.

Ce nouveau *graffito* représenterait le Calvaire avec les trois croix et au-dessous de celle du milieu le mot *Christus*. Des soldats tout autour, et sous chaque soldat son nom.

N'ayant pu voir M. Marucchi, je n'en puis pas dire davantage.

CR."

—Hier, le Souverain Pontife a célébré la sainte messe dans la basilique de Saint Pierre, devant une foule immense qui l'a acclamé à outrance. Deux mille pèlerins assistaient à cette messe.

FRANCE.—Nous devons noter en France la fondation, sous le nom d'*Union du commerce et de l'industrie pour la défense sociale*, d'une ligue commerciale catholique et républicaine qui se propose de prendre une part active aux élections prochaines et qui a adopté le Pacte fédératif, dont nous avons déjà publié le texte. D'autre part, les organisations déjà existantes comme le comité *Justice-Egalité*, le parti démocratique chrétien, etc., poursuivent la campagne électorale avec beaucoup d'énergie. On s'at-

tend à ce que les élections soient fixées au 24 avril ou au 8 mai. Puissent-elle être pour la France l'aurore d'une ère nouvelle !

—L'on sait quels efforts les catholiques français ont faits pour assurer à leurs enfants l'enseignement libre à tous les degrés. Le cardinal archevêque de Paris vient d'établir, pour subvenir aux besoins de son institut catholique, une œuvre nouvelle, celle du *Denier de l'Institut Catholique*, analogue à notre œuvre du *Denier de Manitoba*, sur laquelle compte Mgr Langevin pour assurer aux petits catholiques de la province des prairies les avantages d'une éducation solidement chrétienne.

Nous relevons dans la superbe lettre pastorale publiée à ce sujet par Son Em. le cardinal Richard et dans laquelle il dit l'importance de l'enseignement supérieur catholique et les sacrifices déjà consentis par les fidèles pour assurer son succès, le passage suivant qui fait l'historique et dit l'état actuel de l'institut parisien. Nos lecteurs le liront certainement avec intérêt.

“ Ces graves considérations, N. T. C. F., vous font comprendre pourquoi les Evêques, dès le lendemain de la promulgation de la loi de 1875, posèrent les fondements de nos instituts catholiques. C'était un devoir que leur imposait l'amour de l'Eglise et de la France.

Trente évêques s'unirent sous la présidence des deux cardinaux de Paris et de Rouen pour fonder l'Institut catholique de Paris.

L'antique maison des Carmes qui garde de précieux souvenirs historiques, fut mise à la disposition du nouvel établissement universitaire. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des modifications apportées au plan primitif par la nouvelle loi de 1879, qui mettait des restrictions à la loi de 1875. Aujourd'hui, l'Institut catholique offre un ensemble remarquable des écoles qui constituent l'enseignement supérieur.

Une faculté de droit qui, par le nombre des chaires et la valeur des maîtres, marche de pair avec les Facultés les plus autorisées.

Deux écoles de hautes études scientifiques et littéraires qui, par le nombre des élèves et les succès obtenus dans les examens, ont acquis un juste renom ;

Une Faculté de théologie, de philosophie scolastique et de droit canonique pour les études sacrées.

Depuis vingt ans, on a travaillé dans le silence à fonder un hôpital libre qui, pourvu de tous les perfectionnements de la science médicale, servira dans un avenir que nous voyons se rapprocher chaque jour, à établir une école de médecine et répondra au vœu des familles qui réclament des médecins distingués en même temps par la foi et par la science professionnelle.

Si vous demandez, N. T. C. F., les résultats obtenus durant ces vingt années, nous vous répondrons par les chiffres d'une statistique, aride sans doute, mais éloquente :

484 licenciés et 20 docteurs de l'école des lettres.
182 licenciés et 2 docteurs de l'école des sciences.
Nous devons ajouter 28 agrégés dans la philosophie, l'histoire et les langues vivantes."

—Une œuvre d'éducation qui s'occupe spécialement celle-là de l'enseignement primaire, a tenu sa séance générale annuelle à Paris, le 19 janvier, sous la présidence du cardinal Richard. Il s'agit de l'œuvre du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle qui a pour but le recrutement des maîtres religieux.

L'un des orateurs entendus, M. le comte de Resbecq, a donné, dans son rapport sur les progrès et les besoins de l'œuvre, des chiffres très éloquentes. En 9 années, le nombre des enfants de 6 à 13 ans inscrits dans les écoles officielles a diminué de 333,200. En 1881, l'enseignement chrétien comptait 8,153 écoles avec 859,615 enfants ; en 1895, il comptait 15,822 écoles et 1,464,058 élèves. En 1881, le service officiel de l'enseignement primaire coûtait 82,255,687 francs ; en 1894, il était monté à 185,240,061 fr. 73, et en 1895, bien que perdant en une année 16,384 élèves, on a dépensé 189,450,866 fr. 58.

Les conséquences morales, a-t-il ajouté, sont devenues véritablement effrayantes. La moyenne des mineurs accusés de crime était de 30, de 1876 à 1880, et, durant la période de 1890 à 1894, elle est de 39.

—La chambre des députés aura à se prononcer bientôt sur le projet d'institution d'une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, projet déjà adopté par le Sénat. Ce sera, ainsi que le dit M. de Mahy, un anticlérical pourtant, "le suprême hommage de la patrie à la plus pure, à la plus noble, à la plus glorieuse, à la plus héroïque, à la plus dévouée enfant de notre race."

—Notons, avant de terminer, un congrès de l'Union démocratique chrétienne de Paris, béni par le Souverain Pontife et où l'abbé Gayraud, député du Finistère, a prononcé un éloquent discours dans lequel il a résumé le programme de la démocratie chrétienne et dit l'abîme qui le sépare du programme socialiste en indiquant les points par où il diffère essentiellement de celui-ci.

ANGLETERRE.—La lettre publiée par le cardinal Vaughan et ses suffragants sur la question des ordres anglicans, lettre que nous avons signalée dernièrement, a, paraît-il, soulevé dans l'église anglicane une véritable tempête. Tous les journaux de la secte admettent, d'une façon ou d'une autre, que l'argumentation des vénérables prélats en ce qui concerne la non-validité des ordres conférés par l'église anglicane, est inattaquable. Cette admis-

sion, les organes des Ritualistes, lesquels tiennent pour la validité des ordres, la font par leur refus de discuter sérieusement la lettre en question, tandis que leurs confrères de la Basse-Eglise, qui tiennent pour la non-validité, la proclament à haute voix.

Ces messieurs de l'église anglicane ont, paraît-il, été rendus furieux par la publication de la vie du cardinal Newman de Wilfrid Ward. Un fait fera juger de de leur état d'esprit. Ils sont rendus à ce point de nier presque entièrement la valeur intellectuelle de Newman, l'un des plus clairs génies qu'ait produits la race anglo-saxonne.

IRLANDE.—La question de la fondation d'une université catholique subventionnée par l'État est toujours à l'ordre du jour. La grande réunion de Dublin, dont nous avons parlé l'autre jour, a été suivie d'une foule d'assemblées tenues dans tout le pays et dans lesquelles les meilleurs orateurs du peuple irlandais ont réclamé, aux applaudissements de leurs auditoires, justice égale pour tous les citoyens de l'Irlande, en matière éducationnelle.

Le parlement impérial vient de se réunir et la question lui sera soumise. Disons en passant que l'union paraît devoir se refaire, au moins sur le terrain de l'action, entre les diverses fractions du parti irlandais. Ce serait une grande victoire pour la cause nationaliste.

ALLEMAGNE. — L'empereur Guillaume II, grand voyageur, comme chacun sait, doit se rendre en Terre-Sainte, cette année. D'après les rumeurs courantes, le Sultan lui ferait cadeau du Cénacle, lieu de la dernière scène, et le Kaiser remettrait ce souvenir du Christ aux catholiques allemands. C'est, paraît-il, son but d'enlever à la France le protectorat des chrétiens d'Orient.

RUSSIE.—Un article publié par M. Eugène Tavernier, dans *l'Univers et le Monde* du 1er février 1898 (édition semi-quotidienne) et que nous reproduisons en entier, nous met au courant de la situation religieuse assez tendue qui existe dans la Pologne russe. Nos lecteurs le liront avec intérêt.

« Voici trois semaines, dit-il, que des nouvelles contradictoires circulent à propos du diocèse de Plozk et de son évêque.

On a dit d'abord que Mgr Symon avait été invité « à se choisir une résidence en Crimée » ; formule vraiment ingénieuse pour indiquer une mesure de déportation exécutée avec le concours des gendarmes ! La vérité est que le vénéré prélat, récemment nommé au siège de Plozk, a été conduit à Odessa par l'autorité admi-

nistrative, avec quelques égards sans doute, mais enfin comme prisonnier.

Voici maintenant que, d'un autre côté, on annonce la création à Odessa d'un évêché catholique dont serait chargé Mgr Symon.

La nouvelle est complètement imaginaire.

Le conflit qui s'est produit à Plozk a des causes assez lointaines. Il se rapporte à la question, toujours si passionnante, de l'usage de la langue polonaise ou de la langue russe dans les cérémonies religieuses.

Une convention avait été conclue, au mois d'avril dernier, entre le Saint-Siège et la Russie, à propos de faits qui s'étaient produits en divers endroits, mais surtout dans le diocèse de Minsk. Ce diocèse, supprimé en 1867 par le gouvernement et incorporé au diocèse de Wilna, a été fort éprouvé. Des intrus, que dirigeait le célèbre Zylinski, intrus lui-même, ont bouleversé toutes les règles canoniques et introduit la langue russe dans la prédication et dans les cérémonies religieuses qui ne sont pas absolument liturgiques. Vainement les fidèles, attachés depuis des siècles, à la langue polonaise, se sont plaints et ont réclamé. Plus de cinquante mille catholiques ont cessé d'avoir aucun rapport avec les prêtres imposés par le gouvernement.

En juillet 1877, le Saint-Siège avait élevé la voix et promulgué le décret, interdisant formellement l'usage de la langue russe; mais la voix du Souverain Pontife ne fut pas écoutée; peut-être même ne fut-elle pas entendue.

Enfin, en 1882, à l'occasion de la nomination de nouveaux évêques, on obtint du gouvernement la destitution de Zylinski. L'administration du diocèse de Minsk fut confiée à l'archevêque de Mohilow. Le Pape espérait qu'on tiendrait compte des observations qu'avaient provoquées les abus commis contre la liturgie. Mais le décret de 1877 n'a pu encore être promulgué. Le gouvernement entend faire employer la langue russe dans les cérémonies essentielles au culte. Les évêques en sont réduits à laisser les paroisses dépourvues de pasteurs ou bien dirigées par des prêtres dont les procédés offensent l'autorité pontificale souveraine et blessent les sentiments des populations.

L'accord conclu l'année dernière rendait à la langue latine la place injustement donnée à la langue russe dans la liturgie. Mais comment faire pour la prédication et pour le catéchisme? Mgr Symon a dit aux prêtres d'employer la langue de leurs paroissiens. Il avait d'ailleurs, nous assure-t-on, promulgué le décret de 1877.

Voilà les motifs des mesures rigoureuses prises contre ce prélat distingué autant que pieux et zélé.

Le Saint-Siège réclame en invoquant la justice, qui est chère à l'empereur. Le ministre russe près du Vatican, M. de Tcharikoff, a, comme son prédécesseur, des intentions conciliantes. Il y a en cause des intérêts généraux et des questions de dignité personnelle. En Russie, on comprend de mieux en mieux l'esprit de loyauté qui anime la politique du Vatican; aussi voulons-nous espérer qu'on parviendra à dissiper le conflit dont les victimes sont un évêque justement vénéré et une population pleine de foi.

EN ORIENT.—Nous avons signalé, dès notre première livraison, un incident soulevé par le gouverneur-général du Liban, Naoun-Pacha, au sujet de l'élection du successeur du patriarche grec-melchite Mgr. Grégoire Youssef. Ce fonctionnaire avait fait savoir aux évêques grecs-catholiques que le gouvernement ottoman tiendrait pour nulle et non avenue l'élection du nouveau patriarche, si elle avait lieu "avec l'ingérence d'un étranger." Ceci visait le délégué apostolique Mgr. Duval, qui dut remettre l'élection à une date indéterminée, et "aurait eu pour effet, dit un correspondant auquel nous empruntons ces détails, d'empêcher, si l'exemple de Naoun-Pacha eût été suivi, tous les rites orientaux unis à Rome, et dont la France a la protection de pourvoir au remplacement de leurs chefs spirituels."

Or cet incident vient d'être vidé, à l'avantage de la France et des catholiques, selon ce que nous apprend une note publiée par le *Temps* de Paris, et datée de Beyrouth, le 15 janvier. Voici le texte de cette communication :

"Le conseil des ministres de l'empire ottoman, à la suite des démarches pressantes de l'ambassade de France, a reconnu que le délégué apostolique avait assisté aux synodes tenus antérieurement en vue d'élire le patriarche Melchite. Il a donné l'ordre au gouverneur général du Liban de laisser le synode se réunir pour donner un successeur à feu Mgr Youssef. *Le locum tenens*, après s'être entendu avec Mgr Duval, représentant du Saint Siège en Syrie, doit convoquer sous peu les évêques membres du synode.

Cet incident, soulevé par certains hauts fonctionnaires, qui s'étaient faits complices d'intrigues dirigées contre notre influence, peut aujourd'hui être considéré comme réglé en faveur des droits de protection que nous assurent les traités sur les chrétiens d'Orient unis à Rome."

Tout est bien qui finit bien.

14 Février 1898.